

Finances

Budget primitif 2018

Le conseil a, **à la majorité (5 votes contre)**, rectifié suite à une erreur matérielle la délibération du 29 mars 2018 adoptant le budget primitif 2018.

PROCÈS VERBAL

 Procès verbal de la séance du 12 avril 2018 (36.99 Kb.)

DÉLIBÉRATION

Rectification de la délibération du 29 mars 2018 adoptant le budget primitif 2018

Séance publique du 12 avril 2018

 Note de présentation (11.49 Kb.)

 Délibération 12 avril 18 - n° 01 (752.38 Kb.)



MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE

- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS